

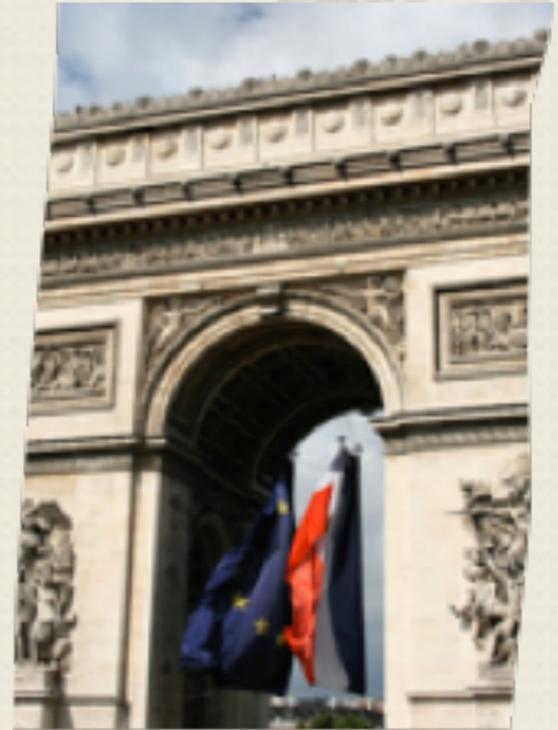
LA PRESSE EN REVUE...

MARDI 4 JUILLET 2017

SOMMAIRE

*La Presse en Revue sera absente
de vos écrans du 4 juillet au 4
septembre 2017*

Bien à vous et amitiés.



Diez Gérard La Presse en Revue

I) Mélenchon dénonce une "complicité" PS-PCF-EELV pour "bloquer la percée" de LFI



Le leader de La France insoumise Jean-Luc Mélenchon a accusé dans le Journal du Dimanche les autres partis de gauche, du PCF au...

Par Loup Espargilière

Le leader de La France insoumise Jean-Luc Mélenchon a accusé dans le Journal du Dimanche les autres partis de gauche, du PCF au PS en passant par EELV, d'avoir été complices pour "bloquer la percée" de son mouvement, et appelé à relancer la gauche autour de son programme.

"Ne focalisons pas sur l'ambiance de décomposition de la vieille gauche ! Les spasmes d'agonie du PS, du PCF, d'EELV, leur échec électoral terrible et celui de leur complicité pour bloquer la percée de La France insoumise, leurs congrès respectifs, la réunion de Hamon : ce ne sont que des entre-soi juxtaposés. Laissons décanter. La vie est ailleurs", a déclaré M. Mélenchon, alors que le candidat socialiste à la présidentielle Benoît Hamon a annoncé samedi son départ du PS en même temps que le lancement de son "Mouvement du 1er juillet".

Pour ce qui est de La France insoumise, "Nous avons réuni 7 millions de voix à la présidentielle, bâti un mouvement de 500.000 personnes autour d'un programme, L'Avenir en commun, et formé un groupe parlementaire. Le déploiement d'une force nouvelle est en cours. Bienvenue à tout le monde pour y travailler", a ajouté M. Mélenchon.

Dans cet entretien, le nouveau député des Bouches-du-Rhône promet également d'incarner une opposition déterminée au Parlement comme en dehors, notamment contre la réforme du Code du travail.

"L'opposition sera globale et frontale. Mais surtout nous serons une opposition qui argumente et propose afin de convaincre", précise-t-il, se faisant fort d'effriter la cohésion des élus du parti présidentiel de la République en marche, en faisant "changer d'avis beaucoup de députés".

"Voyez la composition sociale de ce groupe : des cadres supérieurs. Dans la vie ils donnent des ordres et n'ont pas l'habitude d'en recevoir. Donc, si on argumente, ils ne se plieront pas forcément à la discipline imposée par le Président et (le président du groupe REM à l'Assemblée) Richard Ferrand, le vrai numérodeux du régime", argumente M. Mélenchon.

"Nous ne lâcherons rien. Nous informerons, nous mobiliserons. S'il le faut, nous appellerons nous-mêmes à des mobilisations populaires avec la jeunesse et dans les quartiers", ajoute-t-il également.

Enfin M. Mélenchon dénonce une nouvelle fois dans cet entretien l'exercice "pharaonique" du pouvoir par Emmanuel Macron, l'accusant d'humilier son Premier ministre et d'abaisser le Parlement.

Évoquant notamment le discours que doit prononcer lundi le chef de l'État devant les deux Chambres réunies en Congrès, à la veille de la déclaration de politique générale d'Édouard Philippe, M. Mélenchon dénonce "une situation asphyxiante pour tout le monde, y compris ses propres partisans et surtout son Premier ministre".

Selon lui, Édouard Philippe "a trahi son parti pour faire carrière. Il sait qu'il est un homme seul. Le président le sait et l'a piégé. Édouard Philippe n'a plus d'autres choix que de baisser la tête et de dire oui. S'il démissionnait, ce qu'aurait fait n'importe quel Premier ministre à sa place, il provoquerait une crise. Il ne le fera pas. Il vient d'être réduit au néant politique", analyse M. Mélenchon.

"Le voilà rabaissé devant tout le Parlement au rang de 'collaborateur' que Sarkozy voulait pour Fillon. Dans l'humiliation d'un Premier ministre, personne n'est allé si loin. Et dans l'abaissement du Parlement non plus", affirme enfin M. Mélenchon, dont le groupe parlementaire a décidé de boycotter l'intervention présidentielle à Versailles.

Crédits photo principale : AFP



Farida Amrani, candidate défaite par Manuel Valls au second tour des législatives dans l'Essonne, a déposé mercredi un recours en annulation devant le Conseil constitutionnel. Plusieurs éléments du dossier, que Mediapart s'est procuré, laissent apparaître un faisceau de possibles irrégularités.

La tension semble enfin avoir baissé d'un cran dans la 1re circonscription de l'Essonne. Les proches des deux candidats du second tour des législatives, Manuel Valls (sans étiquette) et Farida Amrani (France insoumise), s'écharpaient par tribunes et tweets interposés depuis le soir du 18 juin, qui avait vu l'ancien premier ministre l'emporter d'un très faible écart, 139 voix. Depuis le dépôt, mercredi, du recours en annulation de l'élection devant le Conseil constitutionnel par la candidate défaite, chacun semble s'être gardé d'invectiver le camp adverse. Ce dossier de recours, que Mediapart s'est procuré, rassemble un certain nombre d'éléments qui laissent entrevoir plusieurs irrégularités potentielles.

C'est l'un des points que les Insoumis avaient soulevé dès l'annonce de leur défaite. Au soir du second tour, les résultats, donnés bureau par bureau et ville par ville, annoncent un scrutin extrêmement serré. Chaque camp fait ses comptes. Avant l'annonce des scores d'Évry, les chiffres provenant des communes de Corbeil-Essonnes, Bondoufle, Courcouronnes, Lisse et Villabé placent Farida Amrani légèrement en tête, avec 158 voix d'avance. Peu après 22 heures, Francis Chouat, maire d'Évry et proche de Manuel Valls, proclame la victoire de celui-ci, grâce à une avance de 297 voix dans sa commune. Dans leur recours, les insoumis s'émeuvent de la proclamation plus que tardive des résultats des quatre derniers bureaux de votes. Bureaux dans lesquels ils n'avaient aucun représentant, qui étaient tenus par les anciens colistiers de Manuel Valls lors des élections municipales de 2014 et qui ont placé ce dernier nettement en tête. Les requérants notent également qu'à la différence de la pratique habituelle, où les résultats sont d'ordinaire donnés bureau par bureau, c'est le maire qui a proclamé le résultat global de la commune.

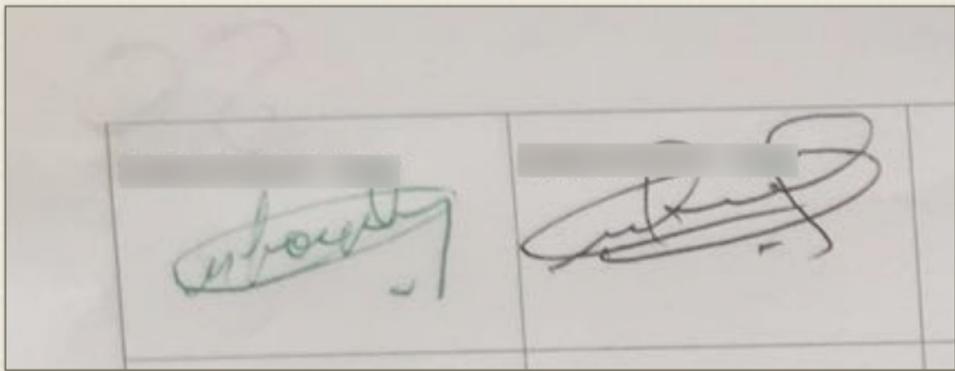
Depuis ce soir-là, l'équipe de Farida Amrani a donc rassemblé ce qu'il lui restait de forces vives pour tenter de constituer un dossier et de soulever les anomalies potentielles de cette élection. Chose peu aisée, alors qu'elle-même et son suppléant, Ulysse Rabaté, ont dû reprendre leurs activités professionnelles respectives après de longues semaines de congés dédiées à la campagne.

L'un des premiers éléments que les contestataires ont pu verser à leur dossier avait été dévoilé sur Twitter à la veille du second tour. Il s'agit de photos prises le samedi 17 juin à 6 heures du matin par Bruno Piriou, soutien de Farida Amrani, à Corbeil-Essonnes. Celui-ci affirme avoir reconnu des militants de Manuel Valls, dont sa collaboratrice parlementaire, Juliette Nuti, qui collaient des affiches alors que la fin de la campagne officielle avait été proclamée la veille à minuit.



Les métadonnées (date et heure de prise de vue) ont été authentifiées par un huissier et les requérants gagent que la plaque d'immatriculation de la voiture permettra l'identification formelle des militants vallsistes. « C'est difficile de prouver que cela a des incidences sur le résultat du scrutin, analyse Nathalie Dompnier, professeure de sciences politiques spécialiste des processus électoraux, auteure de publications sur la fraude électorale et présidente de l'université Lyon 2. Souvent, quand on ne respecte pas les délais de campagne, le juge de l'élection dit : il y a 4 000 voix d'écart, ça ne change rien. Ici, en revanche, avec un écart aussi faible, on peut argumenter dans le sens inverse et considérer que ça a pu jouer sur quelques voix. »

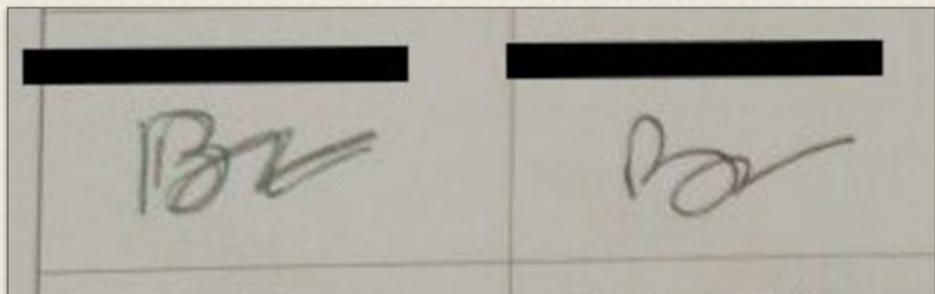
Au cours de la conférence de presse tenue au sortir du Conseil constitutionnel, Farida Amrani et son avocat ont annoncé détenir un grand nombre de signatures qui paraissaient dissemblables d'un tour à l'autre pour un même électeur. Le dossier en compte 110. Après la consultation de plusieurs listes d'émargement, de grandes disparités entre certaines d'entre elles apparaissent effectivement, comme celle-ci :



A gauche, la signature du second tour (vert), à droite, celle du premier (noir)

Jointe par Mediapart, une graphologue a pu consulter un échantillon de ces signatures douteuses. Tout en expliquant qu'il est « quasi impossible » d'affirmer avec certitude, sur un échantillon de deux griffes, que l'une d'entre elles est contrefaite, elle a pu constater des « différences importantes, voire significatives » sur la grande majorité de celles-ci. Mediapart a contacté quelques électeurs dont les signatures semblaient diverger fortement d'un tour à l'autre, qui ont tous répondu qu'ils étaient bien allés voter. Néanmoins, la majorité d'entre eux étaient simplement injoignables.

L'équipe de Farida Amrani a également identifié plusieurs dizaines de signatures qui semblent avoir été décalquées. On y trouve des traces de crayon de papier, parfois gommées, en dessous du paraphe fait au stylo vert. « Ça ne rend pas la signature invalide, considère Nathalie Dompnier, mais cela peut amener à s'interroger sur sa régularité. » Elle ajoute : « Ça commence à faire beaucoup. » Voici un exemple, que la candidate avait présenté aux journalistes lors de sa conférence de presse :



Capture d'écran Twitter : à gauche, la signature du second tour, à droite, celle du premier.

À la lecture des résultats bureau par bureau (dont les chiffres sont disponibles sur data.gouv.fr), une donnée étonnante est apparue. Entre le premier et le second tour, 23 nouveaux inscrits sur les listes électorales de la 1re circonscription de l'Essonne. Jusque-là, rien de surprenant. Il arrive très fréquemment que des décisions du tribunal d'instance permettent à des électeurs de s'inscrire durant l'entre-deux-tours. Idem pour les citoyens qui atteindraient la majorité légale dans cette période. L'originalité réside dans le fait que les 23 nouveaux inscrits le sont tous non seulement dans la même commune (Courcouronnes), mais dans le même bureau. Cette hausse forte et ciblée suscite « interrogations et perplexité » chez les requérants, qui dénoncent des inscriptions irrégulières.

Le pure player d'information Essonne Info a fait ses comptes. Selon le site, d'après les chiffres donnés par la municipalité de Courcouronnes le soir même, le nombre d'inscrits y était resté le même d'un tour à l'autre. Il apparaît que les 23 nouvelles voix potentielles recensées plus tard par le ministère de l'intérieur ont toutes été comptabilisées dans l'abstention. Joint ce jeudi par Essonne Info, le maire (LR) de Courcouronnes, Stéphane Beaudet, qui avait appelé à voter Manuel Valls à l'entre-deux-tours, nie l'augmentation du nombre d'électeurs dans sa commune : « Il faut une décision du tribunal pour cela. Il n'y en a pas eu [...] C'est insultant pour les services et les agents qui ont donné de leur temps

pour que ces élections se passent correctement. Il n'y a rien eu à signaler, et les procès-verbaux ont été signés. J'apprends tout cela par vous et j'aurais aimé être prévenu. » Reste à savoir d'où viennent ces 23 nouveaux inscrits.

La question est : « Est-ce que la volonté des électeurs a été respectée ? »

Le bureau n° 6 de la ville d'Évry, situé dans le quartier des Épinettes, a livré lui aussi son lot d'interrogations. En s'y rendant au cours de leur tournée des bureaux de vote le 18 juin, Farida Amrani et Mohamed El Yattoui, son chargé de communication, constatent que le cahier d'émargement est ouvert, alors qu'aucun électeur n'est présent. Leur assesseur s'est lui-même absenté à ce moment-là. Épisode suivant : le soir venu, au moment du comptage, les Insoumis n'ont pas assez de scrutateurs pour en installer un à chacune des quatre tables de dépouillement. Il y a, à en croire le procès-verbal, 443 bulletins dans l'urne. Chaque table, comme c'est la règle, en dépouille 100. Après 400 votes comptés, Farida Amrani est en tête, 191 contre 179.

Restent 43 bulletins, qu'une table sans scrutateur insoumis dépouille dans la foulée. Ceux-ci donnent un résultat largement favorable à Manuel Valls, 27 contre 12, et le font passer en tête de trois voix dans ce bureau. Une citoyenne, qui s'était portée volontaire pour participer au dépouillement, a attesté, dans le recours, ne pas savoir comment, ni par qui ces derniers bulletins ont été dépouillés.

Feuille de dépouillement des 43 derniers bulletins du bureau 6 d'Évry

Un détail encore plus étonnant vient s'ajouter au tableau. Mediapart a pu constater, à la lecture de la liste d'émargement de ce bureau, un comptage très hasardeux des signatures. Sur chaque double page, le nombre de signatures est marqué en pied de colonne au crayon à papier, afin, vraisemblablement, de calculer plus facilement le total en additionnant ces valeurs à la fin. Seulement voilà, alors que le nombre de signatures correspond systématiquement au chiffre indiqué au crayon pour le premier tour, le compte est mauvais à huit reprises pour le second. À chaque fois, le chiffre indiqué est inférieur de un au nombre d'émargements. Au final, le procès-verbal recense 443 signatures, alors que les notes au crayon en donnent 437 et que la liste en compte en réalité 445 (un exemple est visible dans l'onglet Prolonger).

Ce qui peut laisser accroire qu'une fois le premier compte fait, et comprenant que le résultat n'était pas assez favorable à l'un des candidats, quelqu'un aurait pu ajouter des signatures et les reporter sur le total final, sans avoir refait le compte au crayon à papier. Une hypothèse qui « semble plutôt bonne » à Nathalie Dompnier.

Enfin, autre bureau d'Évry, autre scénario rocambolesque. Le matin du second tour, un assesseur désigné par Farida Amrani se voit confier l'une des deux clefs qui permettent, si on les utilise conjointement, d'ouvrir l'urne électorale. À la clôture du scrutin, il a la surprise de s'apercevoir que le président du bureau de vote, qui possédait la deuxième clef, a pu ouvrir l'urne tout seul. De fait, il lui était donc possible de le faire à sa guise à chaque fois que l'Insoumis s'absentait. « Ah ça, c'est pas mal ! rit Nathalie Dompnier. Ça semble vouloir dire qu'à partir des résultats du premier tour, on a plus ou moins anticipé combien de voix il fallait récupérer pour repasser en tête. » Elle s'étonne toutefois : « Par définition, quand on fraude, on a intérêt à le faire de manière massive, parce que si l'on n'a pas assez de voix pour basculer en tête, ça n'a aucun intérêt, explique la chercheuse. Ce qui est étonnant ici, c'est qu'il y a toute une série de petits éléments, 20 voix par-ci, 30 voix par-là... Ça demande une grande précision, un

travail d'orfèvre pour obtenir un résultat qui se joue à peu de choses... C'est ça qui est assez étonnant. » « Toutes ces petites choses qui paraissent anodines, cumulées, font que l'on pense qu'il y a quand même quelque chose qui a été fait, considère Farida Amrani, jointe par Mediapart. Je pense que ça a peut-être été fait au dernier moment. Pas sûr que ça ait été préparé. »

Comme c'est arrivé à plusieurs reprises, l'assesseur s'est abstenu de mentionner cet incident au procès-verbal du bureau de vote. Un oubli que les Insoumis mettent sur le compte du manque d'expérience de leurs militants. L'assesseur a pu se rattraper, néanmoins, dans une attestation versée au dossier de recours.

« Vu le faible écart de voix, le juge peut considérer qu'il y a des doutes quant à la multitude de phénomènes qui peuvent avoir donné lieu à des irrégularités, volontaires ou non, dit Nathalie Dompnier. Et il peut décider d'annuler l'élection. Ce qui ne veut pas dire qu'on reconnaît qu'il y a fraude. La question que se posera le Conseil constitutionnel, c'est : est-ce que la volonté des électeurs a été respectée ? » Las, même si le scrutin était invalidé, les chances de victoire de son camp dans une législative partielle sont bien minces : « C'est une règle générale. Statistiquement, dans 95 % des cas, les électeurs de celui qui avait gagné se remobilisent, alors que les autres non, indique Nathalie Dompnier. C'est un phénomène massif. » C'est ainsi qu'Élie Aboud, dans l'Hérault, et Patrick Devedjian, dans les Hauts-de-Seine, l'avaient emporté une deuxième fois après l'invalidation de leur élection lors des législatives de 2012. Leur espoir dans le Val-de-Marne : Henri Plagnol, dont l'élection avait été annulée, avait été battu lors d'une législative partielle par un dissident de son propre groupe, l'UMP.

La décision du Conseil constitutionnel est attendue d'ici quatre à six mois. Mais peu importe le résultat, selon Farida Amrani : « On estime quand même que c'est une victoire. 139 voix d'écart, face à un ancien premier ministre qui tient la ville d'Évry... On n'est que des citoyens. On ne vit pas de la politique. Avec la loi travail et les autres projets du gouvernement qui arrivent, on continuera de toute façon à occuper le terrain. »

mediapart.fr

MAIS AUSSI

1) "Le RSI prend la moitié de ce que gagne un indépendant pour lui assurer une protection minable"

Au 1er janvier 2018, le régime social des indépendants sera fondu dans le régime général, comme l'a promis Emmanuel Macron. Opposés à cette décision, les administrateurs du RSI se réunissent ce mercredi en assemblée générale pour décider de leur plan d'action contre cette suppression. Pourtant, ce système est un véritable "capharnaüm" selon Claude Reichman, président du Mouvement pour la liberté de la protection sociale. Invité dans Radio Brunet, il milite pour la suppression du RSI.

Malgré les critiques répétées, **le RSI ne compte pas disparaître sans se battre**. Ce mercredi, les membres du régime social des indépendants se réunissent pour élaborer une stratégie de défense. En effet, le régime sera fondu dans le régime général le 1er janvier 2018.

Une décision du gouvernement qui n'est pas une bonne solution pour Claude Reichman, président du Mouvement pour la liberté de la protection sociale. Invité dans Radio Brunet, il estime que **si le RSI entre dans le régime général**, cela ne fera que déplacer les problèmes.

"Tout le monde sait que le RSI est un capharnaüm, il est impossible d'y déceler quoi que ce soit. Le plus grave de l'affaire, c'est que le régime général auquel on veut adosser le RSI est le responsable de cette pagaille. C'est l'URSAF qui gère le RSI et pour le sauver, on veut l'installer dans la même pagaille. Pour régler ce problème, **les politiques apportent des solutions qui n'en sont pas**, et ils complexifient l'affaire".



À lire : Ils simulent un suicide collectif pour protester contre le RSI, "une mafia, un monstre qui nous fait peur"

Claude Reichman compare le RSI à un système mafieux, et critique **la faiblesse des assurances proposées aux contribuables**. "Le RSI prend la moitié de ce que gagne un indépendant pour l'assurer, qui plus est pour lui assurer une protection minable. Les indépendants ont une assurance maladie qui n'est pas bonne, et une assurance

retraite lamentable. Il n'y a qu'un seul système d'assurance et de protection qui prend la moitié de ce qu'une personne gagne, c'est la mafia. Elle prend même souvent moins que la moitié, parce qu'elle a intérêt à ce que vous ne mourriez pas. Je ne partage rien avec la mafia, mais elle est nettement plus favorable que le RSI. Monsieur Al Capone était plus intelligent que les gens du RSI, **puisque'il faisait attention à ses clients**".

rnc.bfmtv.com



2) La dette publique a augmenté de 341 milliards d'euros durant le quinquennat Hollande

Par lefigaro.fr , AFP agence

Selon l'Insee, la dette de l'ensemble des administrations publiques françaises, mesurée selon les critères de Maastricht, atteint désormais 98,9% du Produit intérieur brut.

La dette publique française s'est établie à 2209,6 milliards d'euros au premier trimestre 2017, en hausse de 62,3 milliards par rapport au trimestre précédent, a annoncé ce vendredi l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). En 2012, année d'élection de François Hollande, la dette s'établissait à 1868 milliards d'euros. Lors du quinquennat de François Hollande la dette publique s'est donc creusée de 341,6 milliards d'euros.

Le bilan de François Hollande étrillé par la Cour des comptes

La dette publique atteint aujourd'hui 98,9% du Produit intérieur brut (PIB) et, selon l'OCDE, elle devrait dépasser le taux symbolique des 100% du PIB en 2018. D'après l'Insee, ce dérapage s'explique principalement par la contribution de l'Etat à la dette, qui a augmenté de 49,5 milliards d'euros, dont 39,5 milliards pour la dette négociable à long terme et 13,7 milliards pour celle à court terme.

Jeudi, dans un audit remis au premier ministre Édouard Philippe, la Cour des comptes a étrillé le bilan du dernier président de la République. Selon les sages de la rue Cambon, l'ex-président a camouflé l'état dramatique des finances publiques, avant de passer la main à Emmanuel Macron. «Nous héritons d'un dérapage de huit milliards d'euros. Huit milliards de promesses non financées, de chèques en bois (...) C'est inacceptable», a fustigé Édouard Philippe, après avoir reçu l'audit sur les finances publiques des mains de Didier Migaud, le premier président de la Cour.

LE FIGARO · fr

III) La pique bien sentie de Benoît Hamon à Bruno Le Maire qui se compare à Hermès

Hermès le messager, le dieu des marchands, mais aussi le dieu des...

Paul Guyonnet est journaliste vidéo généraliste au Huffington Post France.

Un Benoit Hamon combatif et remonté. Alors qu'il lançait à la Pelouse de Reuilly son mouvement politique, le "Mouvement du 1er juillet", l'ancien candidat socialiste à l'élection présidentielle est apparu pugnace, prêt à en découdre. Au cours de son adresse aux quelques milliers de militants qui étaient venus l'écouter au bois de Vincennes, il a ainsi multiplié les attaques contre Emmanuel Macron, s'en prenant notamment largement au qualificatif "Jupitérien".

L'ancien député des Yvelines a profité de l'une de ces piques pour revenir sur l'une des petites phrases politiques du moment, prononcée par Bruno Le Maire lors d'un récent déplacement à New York. Le ministre de l'Économie avait effectivement expliqué sans aucun complexe que si Emmanuel Macron était Jupiter, lui était de fait Hermès, messager de ce dernier. Une confusion mythologique, Jupiter étant romain et Hermès grec doublé d'un oubli que n'a pas manqué de souligner avec malice Benoit Hamon...

huffingtonpost.fr

IV) Delphine Batho : "On oublie trop le poids des lobbies"



Propos recueillis par Hervé Nathan

Pour l'ancienne ministre de l'Ecologie, débarquée du gouvernement Ayrault à l'été 2013, la prévention des conflits d'intérêts est la question démocratique majeure.

En matière d'action pour l'environnement, quelle est aujourd'hui la première urgence ? La lutte contre le réchauffement climatique, la protection des espèces, la préservation de la santé humaine... ? Et comment hiérarchiser ces priorités ?

Tout est d'une extrême urgence, car nous sommes confrontés à un changement global : le réchauffement climatique s'additionne à la réduction de la biodiversité et à la raréfaction des ressources naturelles. Tout est sous tension.

LAPRESSEENREVUE.EU

Et, en termes de santé publique, on sait que la pollution de l'air représente désormais la troisième cause de mortalité en France. Malheureusement, le compte à rebours est enclenché depuis bien longtemps.

La vraie question n'est donc pas de hiérarchiser, mais de comprendre enfin que, loin d'être une politique sectorielle, l'écologie doit devenir centrale dans l'action publique, notamment pour tout ce qui touche à la politique économique et industrielle.

La présence de Nicolas Hulot au gouvernement, avec rang de ministre d'Etat, c'est une bonne nouvelle à vos yeux ?

La nomination de Nicolas Hulot est un signe d'espoir. Je connais sa sincérité et sa détermination. Je sais qu'il aime la vie, il n'est pas obnubilé par le pouvoir. Il est là pour accomplir des choses, pas pour avoir un poste, mais je sais aussi qu'il va avoir besoin d'aide, dans une partie qui est loin d'être facile, compte tenu du poids des conservatismes et des lobbies qui agissent dans les coulisses du pouvoir.

On s'en est encore aperçu lundi 26 juin quand on a vu apparaître un projet d'ordonnance contre l'écologie, les abeilles, la santé publique, un texte qui aurait bien pu être rédigé par Bayer et Syngenta... Son titre de ministre d'Etat confère du poids politique à Nicolas Hulot qui lui a été bien utile pour remettre les pendules à l'heure.

Le projet de loi de la garde des Sceaux visant à rétablir « la confiance dans la vie publique » doit-il aller plus loin pour éliminer les conflits d'intérêts ?

La prévention des conflits d'intérêts, c'est la question démocratique majeure chaque fois que l'on veut faire avancer l'écologie ou la santé publique. Nous sommes dans une confrontation directe entre la santé publique et la voracité des profits à court terme. Le projet de loi comporte un recul majeur en renonçant à interdire le cumul du mandat de député avec une fonction de conseil, une mesure qui avait pourtant été promise par le candidat Emmanuel Macron.

"J'estime toujours qu'il est invraisemblable qu'un député soit rémunéré par le secteur privé"

A la suite de l'affaire Fillon, j'avais déposé une proposition de loi en ce sens, et j'estime toujours qu'il est invraisemblable qu'un député soit rémunéré par le secteur privé, au travers d'un cabinet d'avocats d'affaires ou autrement, pour l'influence qu'il exerce dans le débat parlementaire. En fait, le mot « conseil », c'est un moyen poli pour dire « corruption ». Le « déport », initialement proposé par François Bayrou, c'est une blague. Je rappelle que 71 élus de LREM ont exercé la fonction de conseil avant d'être élus au Palais-Bourbon.

Vous aviez bataillé pour interdire l'exploration des gaz de schiste. Nicolas Hulot prend position pour l'interdiction de toute prospection pétrolière en France. Réussira-t-il la transition énergétique ?

Nicolas Hulot se heurte à forte partie, car en France on a tendance à oublier le poids du lobby pétrolier, et le fait que Total est en tête des valeurs du CAC 40. Il a raison de vouloir cesser toute délivrance de permis d'exploration de gisements d'hydrocarbures, une disposition que j'avais d'ailleurs proposée en janvier dernier et qui n'avait pas été acceptée par le gouvernement d'alors...

"Je crois que l'expression 'transition énergétique' ne veut plus dire grand-chose"

Je crois que l'expression « transition énergétique » ne veut plus dire grand-chose. Maintenant, il faut éradiquer les énergies fossiles (charbon, gaz, pétrole). Le pétrole est la première énergie consommée en France. L'accord de Paris, qu'il faut défendre, est très insuffisant, car pour maintenir le réchauffement climatique au-dessous des 2 °C, cela va se jouer dans les cinq années qui viennent, pas à l'horizon 2030, date fixée lors de la COP21 pour le pic des émissions de gaz à effet de serre.

Alors, faut-il choisir de garder le nucléaire pour mieux réduire les énergies fossiles ?

Sur le nucléaire, le problème, c'est la trop grande dépendance de la France qui est une vulnérabilité. Le parc de centrales vieillit. Si on n'anticipe pas un certain nombre de fermetures, on se trouve devant un mur d'investissements insupportables pour la nation, et le nouveau nucléaire n'est plus compétitif vis-à-vis des énergies renouvelables. Il est donc rationnel, au vu des intérêts de la nation, de réduire le nombre de réacteurs.

Ici, la question stratégique, c'est celle du lien entre politique industrielle et écologie. Si vous détruisez un actif qui génère de la valeur, comme une centrale nucléaire, et que vous ne créez pas des emplois, de l'activité d'un autre côté,

vous êtes dans une impasse sociale. A Fessenheim, la centrale représente 1 000 emplois directs et 2 000 indirects. Donc la question posée, c'est quels emplois vous allez créer ? C'est là qu'il faut une vraie politique industrielle.

Vous êtes députée socialiste : la présence de Nicolas Hulot vous fera-t-elle voter la confiance au gouvernement Philippe ?

Non. Mais, à ce stade, il faut saluer le leadership que cherche à occuper le président de la République face à Donald Trump. C'est positif et rassurant, et cela l'oblige à revenir sur le peu de propositions qu'il avait formulées pendant sa campagne. Ensuite, je jugerai sur preuves. Ce qui vient de se passer sur les néo-nicotinoïdes montre qu'il va falloir rester vigilant. Pour le moment, je me réserve la possibilité de m'abstenir, mais, comme je ne suis pas sur une posture, je me déterminerai sur le contenu de son discours. Si, par exemple, on s'apercevait que le ministre de l'Agriculture a remporté des arbitrages importants contre l'écologie, alors je voterai contre la confiance.



par Hervé Nathan



MAIS AUSSI

3) Voilà un "bel" exemple du journalisme à exclure de nos médias :

Clémentine Autain se moque de Macron, le roi soleil

https://youtu.be/u-U11_wjq08

change.org

4) Parti socialiste: Cambadélis tente un #JeReste après le départ de Hamon

Par LEXPRESS.fr

Au lendemain du départ d'Hamon, entre ceux qui jugent sévèrement sa décision et ceux qui s'inquiètent de l'avenir du parti, c'est la soupe à la grimace chez les socialistes.

"Je crains qu'il ne reste plus grand monde au Parti socialiste", s'inquiète ce dimanche sur Europe 1 Didier Guillaume, président du groupe socialiste au Sénat. "C'est un drame", poursuit-il, décrivant un parti "très malade". Depuis l'annonce du départ de Benoit Hamon, c'est la soupe à la grimace chez les socialistes.



Le député des Yvelines Benoit Hamon (PS) ici à Paris, le 15 janvier 2017, a décidé de quitter le parti socialiste après 30 ans de militantisme.
afp.com/bertrand GUAY

Ses échecs à la présidentielle comme aux législatives l'ont poussé à prendre cette décision, annoncée samedi devant 10 000 de ses soutiens (selon l'organisation) rassemblés à Paris: lancer le "mouvement du 1er juillet", mais surtout... quitter le PS, un parti "qui a fait son temps", qui a eu "des heures glorieuses", mais dont il est temps de "tourner la page".

Dans son entourage, tous n'étaient d'ailleurs pas d'accord avec cette solution. "C'est une démarche personnelle, pas une démarche de fraction", a expliqué Guillaume Balas, député européen, rapporte Le Monde. "La question est de savoir où est-ce qu'il est le plus utile. Dans les conciliabules de la rue de Solférino ou ailleurs?", ajoute ce proche de Benoit Hamon.

Benoit Hamon, lui, se défend bien de vouloir rameuter toute la clique socialiste dans son mouvement. "Je ne demande à personne de me suivre. On n'est pas là pour organiser une fraction du PS", dit-il. Mais voilà, l'ancien député de l'Essonne va forcément en embarquer quelques-uns avec lui. D'autres auront un pied dedans, un pied dehors, laissant un peu plus le PS dans le flou. Et avec la défection de Manuel Valls il y a quelques jours, personne ne sait qui pourra prendre le leadership du Parti socialiste.

Cambadélis "reste"

La situation est délicate. Et elle fait dire à Stéphane Le Foll, fidèle socialiste, qu'il est temps de plaider pour une "refondation" de la "vieille maison", a-t-il estimé sur France Info, ce dimanche. Le député de la Sarthe a d'ailleurs sévèrement taclé la décision de Benoit Hamon: "L'idée qu'ont certains est qu'il suffit de créer des mouvements pour qu'une idée (...), change la réalité. Non. Il faut être organisé", a-t-il jugé.

Cette incertitude politique s'ajoute à un autre problème: la débâcle de la présidentielle et des législatives va obliger le parti à vendre certains de ses locaux et à réduire sa masse salariale. À Lille, le siège de la fédération est déjà à vendre. À Marseille, on y songerait aussi, selon Europe 1.

Mais dans la tempête, il y en a un qui y croit toujours, c'est le premier secrétaire du parti (qui a annoncé sa démission de ce poste), Jean-Christophe Cambadélis. "Manuel Valls s'en va, Benoit Hamon aussi. Moi je reste, car le Parti socialiste refondé c'est la gauche à venir", a-t-il réagi dans un tweet, après avoir lancé un hashtag #JeReste.



Jean-Chr. Cambadélis @jccambadelis
#JeReste @partisocialiste



LAPRESSEENREVUE.EU



La Presse en Revue sera absente de vos écrans du 4 juillet au 4 septembre 2017

Bien à vous et amitiés.

Bonnes Vacances

La Presse en Revue de retour le
4 septembre 2017

Bien à vous

L'audit de la Cour des comptes qui sera publié jeudi évoque un trou de 9 milliards d'euros



A Suivre...
La Presse en Revue

A Suivre...
La Presse en Revue

A Suivre...
La Presse en Revue

LAPRESSEENREVUE.EU